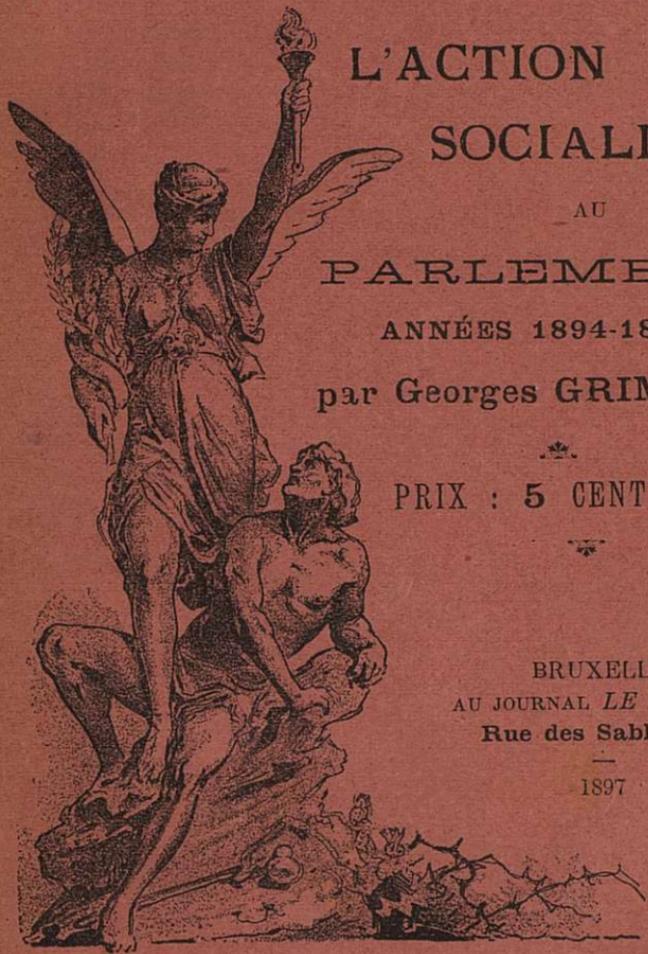


BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE SOCIALISTE



L'ACTION

SOCIALISTE

— AU —

PARLEMENT

ANNÉES 1894-1896

par Georges GRIMARD



PRIX : 5 CENTIMES

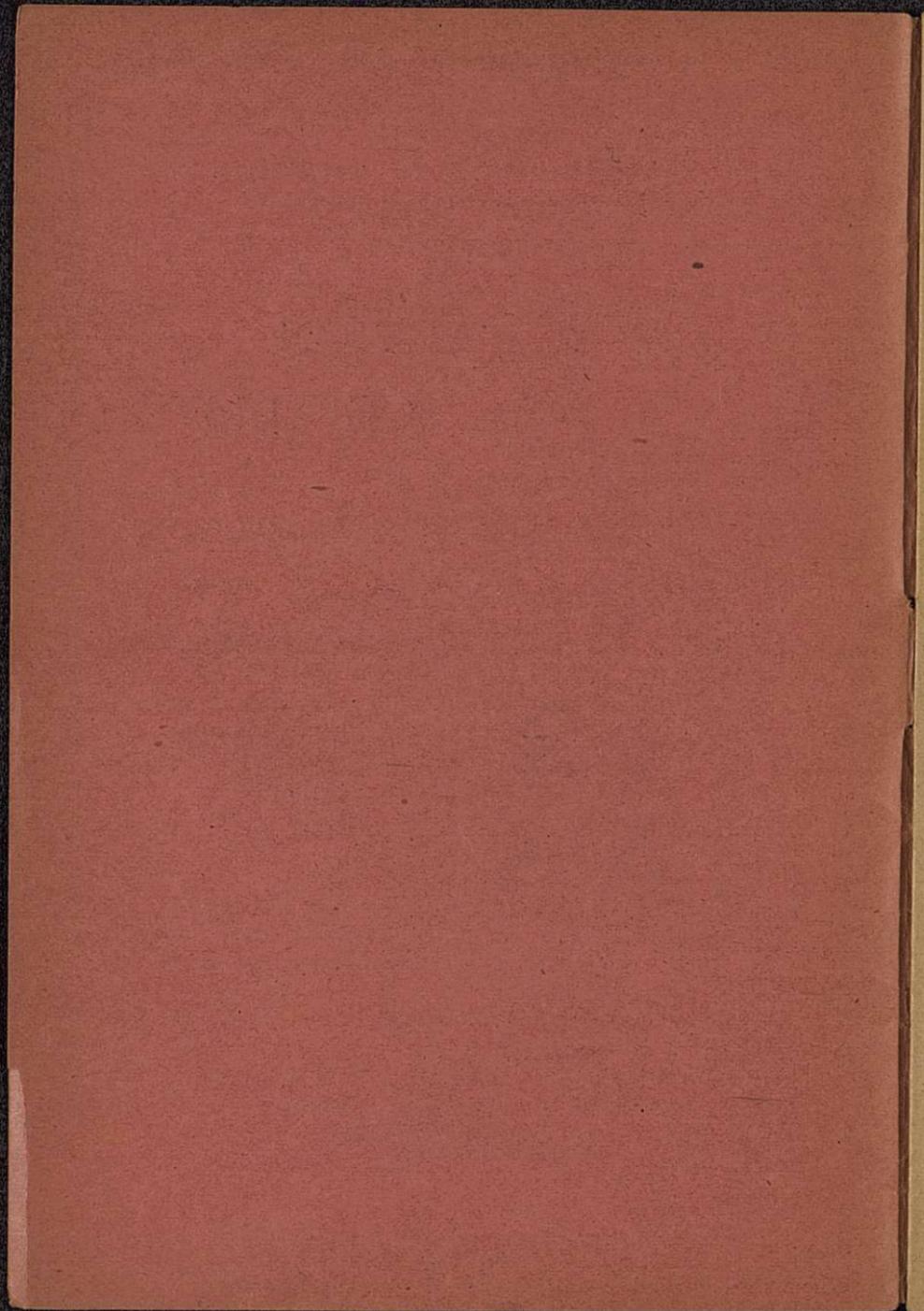


BRUXELLES

AU JOURNAL *LE PEUPLE*

Rue des Sables, 35

—  
1897



# L'action socialiste au Parlement

---

Ce serait se faire illusion de supposer que les adversaires du Parti ouvrier belge ne tenteront pas de critiquer et de dénaturer l'action des députés socialistes au Parlement

Leur tâche sera singulièrement facilitée maintenant qu'ils sont parvenus, par l'augmentation du prix des *Annales parlementaires* et du *Compte rendu analytique* à restreindre, dans de grandes proportions, le nombre des lecteurs de ces publications officielles.

Il importait donc de mettre sous les yeux de nombreux lecteurs, le résumé des travaux accomplis au Parlement par les députés socialistes auxquels le corps électoral a confié la mission de dire devant le pays les griefs des travailleurs et de contraindre les pouvoirs publics à leur rendre enfin justice.

C'est pour cela que nous avons écrit cette très courte brochure, qui démontrera aux moins clairvoyants quels efforts énergiques et permanents ont été tentés, par les 29 députés socialistes, en dépit des railleries et des injures, pour améliorer le sort des travailleurs et conquérir l'affranchissement du prolétariat.

## Session législative 1894-1895

---

### Interpellations

1. — ANSEELE interpelle à l'occasion des inondations survenues en Flandre.

Il demande *un million* pour indemniser les campagnards. Le gouvernement refuse.

2. — FURNEMONT signale le coup de grisou du charbonnage de Montigny-sur-Sambre.

Il demande d'empêcher l'usage des explosifs dans les mines grisouteuses.

*Fagnart* réclame la suppression de la poudre noire.

*Mansart, Cavrot, Caeluwaert, Maroille* demandent qu'on organise l'inspection ouvrière.

3. — SCHINLER demande au gouvernement, afin d'éviter une grève imminente, de réunir les sections compétentes du conseil de l'industrie afin d'amener une entente entre patrons et ouvriers relativement au tarif général de main d'œuvre arrêté par la Fédération des ouvriers de la pierre.

*Léonard, Bertrand, Defnet, Denis*, interviennent.

Le gouvernement fait droit à la demande.

4. — A. DEFUISSEAUX supplie la Chambre d'aborder d'urgence la discussion du projet de loi qu'il a déposé dans le but de faire octroyer une pension de 600 francs aux vieux houilleurs.

La droite refuse.

5. — LAMBILLOTTE et LÉONARD en vue d'amener un relèvement de l'industrie verrière, réclament du gouvernement une diminution du prix de transport pour les caisses de verres à vitres vers les ports d'exportation, l'organisation d'un service maritime à bon marché, et des mesures de nature à rétablir l'entente entre patrons et ouvriers.

Le gouvernement a refusé.

6. — MALEMPRÉ en présence de la crise créée par l'introduction des deux métiers à tisser indique les remèdes à apporter à l'industrie du tissage. Il réclame la diminution de la durée du travail, l'introduction du compteur automatique, la suppression du paiement des salaires en marchandises, la suppression des amendes, la suppression de l'obligation de faire *pour rien* le garnissage des machines, la suppression pour les fileurs de faire *gratuitement* charpie.

*Dawwister* et *Gierkens*, interviennent. Le gouvernement promet une enquête et une inspection du travail plus minutieuse.

7. — ANSEELE, interpelle relativement à l'attitude des autorités à l'occasion de la grève des *Tisserands de Renaix*. Les tisserands de Renaix, la plupart ouvriers catholiques faisant partie des patronages s'étaient mis en grève pour obtenir une amélioration de leur sort.

Sous prétexte de rassemblements, l'autorité fit tirer sur un peuple sans armes. Il y eut des blessés.

*Anseele* demanda à la Chambre de blâmer ces faits.

8. — VANDERVELDE, *Anseele*, *Smeets*, demandent à la chambre de glorifier le Travail en proclamant le 1<sup>er</sup> Mai jour de fête. La Chambre refuse en dépit des éloquents discours des députés socialistes.

9. — DEFNET demande un tour de faveur pour le projet tendant à augmenter de 1,500,000 francs les traitements des fonctionnaires les plus modestes de l'État.

10. — BERTRAND, et *Schinler* au nom de la *Fédération de la Pierre* et dans l'intérêt de l'industrie du petit granit, réclament l'intervention du gouvernement dans le but d'amener une unification de tarif; mais à la condition que dans toutes les adjudications publiques, une plus-value soit prévue dans les cahiers de charge, plus-value représentant la différence entre le calcaire et le petit granit et en faveur de celui-ci.

11. — BERLOZ, demande que le ministre de l'agriculture retarde la mise en vigueur de sa circulaire relative à l'interdiction, pour les cantonniers, de tenir cabarets, boutiques, etc, jusqu'au moment où ces intéressants auxiliaires auront obtenu une augmentation de traitement que justifie leur misérable situation.

*Berlox* obtient satisfaction.

**A signaler encore** les interpellations relatives à l'*expulsion de Dejeante*, la *révocation de Lekeu*, l'inter-

diction de la *vente du Peuple* dans les gares. Prirent la parole : *Demblon, Defnet, Berlox Furnemont, Bertrand, Vandervelde.*

## Les projets de lois socialistes

---

1. — Projet d'accorder *l'amnistie* pleine et entière aux crimes et délits politiques, commis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884. (Auteurs : **Furnemont**, L. De Fuisseaux, Bertrand, Anseele, Gierkens, Defnet.)

La droite et les démocrates chrétiens l'ont repoussé.

2. — Propositions relatives aux *vices redhibitoires en matière de vente ou d'échange d'animaux domestiques.*

(**Fagnart**, Anseele, Furnémont, Bertrand, Vandervelde, Destrée.)

3. — Projet tendant à modifier le *tarif et la perception des droits de succession et de mutation.* — Les 7/20 de ces droits soit 3 millions et 1/2 par an sont régulièrement dissimulés.

(**Denis**, Vandervelde, Anseele.)

4. — Projet de loi dans le but d'*améliorer la situation des fonctionnaires publics* du royaume. (**Bertrand**, Malempré, Vandervelde, Destrée.)

5. — Projet de loi dans le but d'accorder une juste indemnité aux victimes d'*erreurs judiciaires.*

(**Destrée**, Fagnart, Furnemont, L. Defuisseaux, Denis, Vandervelde.)

6. — Proposition d'*établir un impôt général et direct sur le revenu.*

(**Denis**, Vandervelde, Fagnart, Anseele.)

7. — Proposition de modifier la *loi sur la chasse.*

(**Defnet**, Niezette, Bertrand.)

8. — Proposition de créer au profit des *vieux houilleurs* une pension de 600 francs par an.

(**A. et L. Defuisseaux**, Maroille, Smeets, Cacluwaert, Wittinck.)

9. — Projet de loi en vue de *supprimer* le droit de préférence, le droit de suite et *tous les privilèges existant en*

*faveur* des sommes dues par les fermiers aux *propriétaires de biens ruraux*.

(Defnet et cinq progressistes.)

10. — Proposition de consacrer les 6 millions et demi de *bénéfice annuel* résultant de la convention de la dette de 3 1/2 en 3 p. c. à la constitution d'une caisse de retraite en *faveur de tous les vieux travailleurs*.

Cette proposition fut rejetée par la droite et les démocrates chrétiens.

(Furnemont, Bertrand, Anseele, Roger, Berloz, Defnet).

11. — Projet de loi en vue d'*organiser le marché du travail industriel et agricole*.

(Denis, Fagnart, Vandervelde.)

12. — Projet de loi organisant une *représentation professionnelle de l'agriculture*.

(Niezette, Paquay, Berloz, Anseele, Defnet, L. Defuisseaux)

13. — Projet de loi établissant l'*inspection ouvrière*.

(A. Defuisseaux, Cavrot, Brenez, Caeluwaert, Wittinck, Mansart.)

14. — Projet de loi réglant la *durée du travail* — le travail de nuit — le repos hebdomadaire.

(Bertrand, Anseele, Vandervelde, Denis.)

## Les Budgets

---

*Budget des dotations*. — Les socialistes demandent la suppression de l'allocation de 200,000 francs au comte de Flandre. La droite et les démocrates chrétiens voient le maintien de cette iniquité.

*Budget de la justice*. — Bertrand examine ce budget dans ses rapports avec la question sociale. Il demande de tenir compte dans la répression de l'influence des milieux, de l'hérédité. Il signale la sévérité outrée du Code militaire, il montre que les prisonniers sont mieux traités que les ouvriers honnêtes. Il critique l'absence d'une législation ouvrière protectrice du travail.

*Anseele* montre comment les patrons éludent les très-rarees lois ouvrières. Il signale les souffrances de la classe ouvrière et l'inertie des parquets quand il s'agit de protéger les ouvriers.

\* \* \*

*Budget des finances.* — *Defnet, Vandervelde, Destrée*, parlent de la situation malheureuse, des douaniers, des employés, des agents du trésor, des employés de contributions, des surnuméraires de l'enregistrement.

Ils sollicitent de la Chambre un crédit important pour améliorer le sort de ces fonctionnaires. (525.200 fr.)

\* \* \*

*Budget de l'agriculture.* — *Vandervelde* expose et défend le programme agricole du Parti ouvrier. *Berlox* signale l'état misérable des ouvriers agricoles. *Hector Denis* recherche les causes de la crise agricole. Il préconise des mesures qui amèneraient une réduction de 40 p. c. du montant de l'impôt foncier. Il demande : la reconstitution du domaine communal, l'organisation d'un enseignement agricole systématique et scientifique, la création de fermes modèles et de sociétés coopératives agricoles qui accorderaient aux fermiers des baux à long terme.

Il veut qu'on assure au locataire la jouissance des améliorations qu'il a données à la terre. Il réclame l'organisation du *crédit agricole*, et l'assurance obligatoire du bétail.

Par voie d'amendement il propose d'allouer 500,000 frs aux communes pour favoriser l'extension des domaines communaux et pour les aménager dans l'intérêt des ouvriers agricoles.

En dépit de ses efforts la droite repousse cette proposition.

\* \* \*

*Budget des travaux publics.* — *Anseele, Bertrand, Léonard*, demandent que le gouvernement introduise dans les cahiers de charges, le minimum de salaire.

*Bertrand* s'occupe des intérêts de la batellerie, il réclame la suppression du droit de batelage.

*Anseele* et *Malempré* se préoccupent des agents inférieurs des Ponts et Chaussées et surtout des cantonniers.

*Smeets* réclame le rachat du pont de Seraing.

\* \* \*

*Budget des affaires étrangères.* — *Anseele* réclame la suppression des agents diplomatiques qui coûtent 1 million 500.000 francs au pays. Il demande d'employer ces ressources à la création d'une Université commerciale et à faire connaître la Belgique et son pavillon à l'étranger.

*Defnet* réclame des débouchés commerciaux.

\* \* \*

*Budget de l'intérieur.* — *Destrée* plaide chaleureusement la cause de la littérature et des belles-lettres. Il demande la création d'un catalogue général des productions belges et d'une librairie belge à Paris.

\* \* \*

*Budget de l'instruction publique.* — *Berlox* demande d'améliorer le sort du personnel enseignant. Il réclame des subsides pour les communes favorisant l'enseignement professionnel.

*Demblon* et *Denis* parlent de la réorganisation de l'enseignement supérieur. — *Defnet* demande d'accorder la nourriture aux enfants pauvres des écoles. — *Anseele* rappelle les 16.128.000 francs que l'on dépense pour l'instruction supérieure, moyenne et primaire aux 55 millions et demi que l'on sacrifie au budget de la guerre et demande qu'on fasse plus et mieux pour l'instruction. — *Malempré* réclame la réorganisation de la caisse des veuves et orphelins et le relèvement de la pension.

\* \* \*

*Budget extraordinaire.* — Les socialistes votent les subsides suivants : 28.829.354,14 au ministère de l'agricul-

ture et des travaux publics, 26.084.737 au ministère des chemins de fer, postes et télégraphes.

Ces subsides doivent être employés à l'exécution de grands travaux qui sont appelés à donner de la besogne aux ouvriers.

*Defnet et Vandervelde*, proposent de mettre 500.000 fr. à la disposition du gouvernement pour alléger les souffrances des cultivateurs dont les habitations et les champs furent ravagés par le cyclone du 10 août 1895.

La droite conservatrice a rejeté cette proposition.

### Les lois spéciales

*La loi électorale communale.* — Pour diminuer l'influence des ouvriers et augmenter la puissance des riches et des gros propriétaires, le gouvernement propose de fixer à 30 ans l'âge de l'électorat communal, à 3 ans la condition de domicile, d'élever le cens pour l'obtention du 2<sup>me</sup> vote et d'accorder 4 voix aux riches.

Les socialistes combattent cette loi odieuse qu'Anseele appelle : **La loi des quatre infamies.**

Par voie d'amendement les socialistes proposent d'établir le suffrage universel à 21 ans.

La droite et les démocrates chrétiens votent contre l'amendement socialiste et assurent le succès de la loi des quatre infamies.

*La loi économique.* — <sup>\* \* \*</sup> Le gouvernement propose d'établir un droit de 20 francs au 100 kilogrammes sur le beurre et la margarine, un droit de 3 francs aux 100 kilog. sur l'avoine, un droit de 2 francs aux 100 kilogrammes sur les farines, un droit de 1,50 francs sur les malts, des droits nombreux sur diverses denrées alimentaires. Cette nouvelle loi, de l'aveu de M. Beernaert vaudra aux pays de nombreux millions de charges nouvelles.

En dépit des efforts des députés socialistes, la droite conservatrice vote cette loi qui doit protéger quelques gros producteurs.

\* \* \*

*Le Congo.* — Après avoir tenté en vain de faire reprendre le Congo par la Belgique dès 1895, le gouvernement propose de lui accorder un nouveau subside de 12.000.000 francs. Les socialistes ont combattu cette proposition de toutes leurs forces. La droite conservatrice et les démocrates chrétiens, la votèrent.

\* \* \*

*La loi scolaire.* — On connaît la portée de cette loi qui tend à confier à l'église le gouvernement moral de la société.

Les socialistes la combattirent et par voie d'amendements proposèrent de décréter l'instruction gratuite et obligatoire en donnant au chef de famille une indemnité scolaire de 20 centimes par jour et par enfant de 12 à 16 ans.

Ces amendements si utiles à la classe ouvrière furent rejetés.

---

## Session législative 1895-1896

---

### Interpellations

---

1. — DESTREE interpelle le gouvernement à l'occasion de l'augmentation du prix des *Annales parlementaires* et du *Compte rendu analytique*. Il montre clairement que le gouvernement a pris cette mesure par crainte de la diffusion des idées socialistes.

2. — SCHINLER interpelle à propos de l'attitude des

*patrons carriers de Sprimont* qui imposent une retenue de salaire à leurs ouvriers.

3. — DEFNET interpelle le gouvernement sur la nomination des bourgmestres. Il établit que le gouvernement entend ne pas respecter la décision du corps électoral et qu'il prend en dépit de celui-ci les bourgmestres dans la minorité. A cette occasion le gouvernement fait cette incroyable déclaration « qu'il ne nomme pas de bourgmestres socialistes. »

4. — ANSEELE interpelle sur la confection irrégulière des listes électorales pour le Conseil de prud'hommes de Gand.

5. — MAROILLE interpelle à l'occasion d'un coup de grisou au charbonnage du midi de Mons. Il signale l'insuffisance d'aérage et réclame l'inspection ouvrière des mines. Il réclame une enquête.

6. — SMEETS interpelle à propos d'un accident de charbonnage à Seraing.

7. — BERLOZ interpelle le gouvernement sur la situation des instituteurs en disponibilité. Il attend du ministre des déclarations favorables pour ceux-ci.

8. — ROGER interpelle relativement à l'interdiction faite aux instituteurs de participer à la manifestation du premier mai.

9. — DESTRÉE interpelle à propos de l'abatage prématuré des arbres qui bordent les routes, et sur la destruction des sites.

10. — BERLOZ interpelle à l'occasion des retenues de salaire qu'on opère au charbonnage de Ressaix.

Il réclame la restitution de ces sommes aux ouvriers.

A signaler encore les interpellations relatives à l'expédition de Gerlache, aux élections de Flénu, Forest, Ittre, Beaumont, à la démolition de l'église de l'abbaye

*d'Aulne, à la distribution d'une brochure anti-socialiste, faite par un curé, dans une école.*

## Les projets de lois socialistes

1. — Projet de loi destiné de *maintenir à fr. 1.50 le prix du compte rendu analytique.*

(Destrée.)

2. — Proposition d'établir *le suffrage universel pur et simple à 21 ans* pour la province et la commune et *d'abolir la représentation proportionnelle.*

(L. et A. Defuisseaux, Brenez, Maroille, Bastien, Roger)

La droite refuse de prendre cette proposition en considération.

3. — Proposition tendant à modifier le ressort du *Conseil de Prud'hommes* de Charleroi.

(J. Caeluwaert.)

4 — Projet de loi *punissant* d'une amende de 50 à 500 francs et d'un emprisonnement de 8 jours à 1 mois tous patrons, *entrepreneurs d'ouvrages et contre maîtres*, qui renverraient leurs ouvriers à raison de l'exercice de leur droit électoral.

(Vandervelde, Bertrand, Defnet, Maroille, Mansart, L. Defuisseaux.)

5. — Proposition tendant à établir *un Conseil de Prud'hommes à Wasmes.*

(G. Defnet.)

6. — Proposition de modifier les articles du code civil ayant trait à la location des biens ruraux de façon à *assurer aux fermiers sortants une indemnité de plus-value.*

(Defnet, Berloz, Malempré, Bertrand).

7. — Projet de loi soumettant le *produit du travail et de l'épargne de la femme* aux dispositions des art. 1536 et 1539 du code civil, de façon de laisser à celle-ci la complète administration du produit de son travail et de son épargne.

(Vandervelde.)

8. — Proposition *d'enquête parlementaire* sur la situation

matérielle et morale du personnel, employés et ouvriers, des administrations des chemins de fer, postes et télégraphes.

(**Bertrand**, Anseele, Bastien, Berloz, Destrée, Defnet).

9. — Projet d'*étendre la juridiction des Conseils de Prud'hommes* à tous les ouvriers manuels et aux employés.

(**G. Defnet**.)

10. — Projet d'*abolir* les articles 64 et suivants de la loi de milice relatifs au *remplacement*.

(**Bertrand**, Anseele, Berloz, Vandervelde, Defnet.)

## Les Budgets

---

*Budget des chemins de fer.* — *Bertrand* se fait l'écho des nombreux abus qui existent dans cette administration. Il signale notamment la nécessité de relever les petits salaires. Il critique l'avancement des ouvriers, qui dépend du bon plaisir, les punitions abondantes au petit personnel et les amendes, les passe-droits à l'occasion des nominations. Parlant de la caisse de secours il dit que la pension de tous les agents de l'état devrait être à charge du trésor.

Il critique l'organisation des secours médicaux et pharmaceutiques et signale la difficulté qu'il y a pour les petits d'obtenir un secours de 50 francs alors qu'un fonctionnaire touchant 10.000 francs, reçoit facilement 1.000 francs de secours.

A propos de la pension des ouvriers, *Bertrand* montre l'arbitraire de la commission. Le travailleur doit être *vieux* et *infirmes* pour obtenir enfin une pension *payée de ses deniers*. Il établit l'insuffisance, en cette matière, de la contribution de l'Etat et la nécessité de faire entrer des ouvriers dans l'administration de la caisse. Il préconise enfin le droit à la pension, dès 60 ans, pour les ouvriers comme pour les fonctionnaires.

*Anseele* critique l'esprit étroit et malfaisant qui règne à l'administration et l'arbitraire qu'entraîne le mode de « signalement ». Parlant de l'avancement, il montre qu'il y en a beaucoup pour les gros fonctionnaires, un peu pour les employés, aucun pour les ouvriers. Il critique l'organisation de la masse d'habillement et signale le sort malheureux des ouvriers des « Compagnies ».

*Defnet* établit la différence entre le salaire et la durée de travail des ouvriers des chemins de fer vicinaux et le salaire et la durée de travail des administrateurs de cette Société. Ceux-ci reçoivent, dit-il, 6,000 francs pour 52 heures de travail, soit 120 francs par heure !

*Vandervelde* constate que l'attitude du ministre vis-à-vis de son personnel, ne s'est modifiée que depuis que les socialistes sont entrés à la Chambre. Il se prononce pour l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, mais combat l'exploitation capitaliste que le gouvernement fait de ce service public, exploitation qui aboutit à rogner les salaires et à augmenter le travail.

*Mansart* signale à l'attention du gouvernement des griefs locaux.

*Maroille* après avoir parlé de griefs locaux signale la misère des piocheurs et de la situation des ouvriers des arsenaux de Mons qu'on augmente de 0,20 centimes après 8 ans de travail.

*Fagnart* demande à faire bénéficier le Hainaut du tarif n° 2 de la C<sup>ie</sup> du Nord-Belge, dont jouit le bassin de Liège. Après avoir signalé des griefs locaux, il parle de la situation des serre-freins qui, malgré un service de 22 et 23 ans, n'ont pas reçu d'augmentation.

*Bertoz* appuie les considérations générales émises par Bertrand et se fait l'écho de nombreux griefs locaux.

*Destrée* signale l'application artistique dont le fer est susceptible, il en recommande l'emploi dans les gares, et se fait l'écho de griefs locaux.

*Demblon* s'occupe du sort des facteurs dont le traitement est trop modeste et la durée du travail trop longue.

*Malempré* s'en occupe aussi, ainsi que des piocheurs dont le travail atteint 15 heures par jour comme c'est le cas pour la ligne de Herve à Bleyberg et de Battice à Dison.

Il plaide aussi la cause des ouvriers et employés du téléphone sans négliger les différentes réclamations relatives à l'arrondissement qui l'a élu.

*Lambillotte* parle des serre-freins qui touchent un salaire de 82 francs par mois (!!!) et doivent mettre 30 ans pour atteindre le maximum, ce qui n'empêche pas qu'on les surcharge de travaux de nuit.

*Paquay* signale la situation pénible de la batellerie dont le transit est drainé par le chemin de fer.

*Schinter, Léonard, L. Defuisseaux* se font l'écho des griefs et des revendications de leurs arrondissements.

*H. Denis* réclame le développement des conseils de conciliation et d'arbitrage.

*Anseele* propose de porter à 100.000 francs le subside à la caisse des secours et de retraite des ouvriers de l'administration.

Après ce grand effort pour défendre la cause des humbles, les socialistes ont voté contre le budget des chemins de fer parce que le ministre avait déclaré au cours de la discussion qu'il emploierait toutes les forces de son administration à combattre le socialisme.

## Budget de l'agriculture et des travaux publics

*Smeets* signale le retard apporté à la question du pont de Seraing.

*Destrée* présente des considérations relatives au chapitre des Beaux Arts.

*Demblon* préconise la transformation des académies ne écoles professionnelles.

*Defnet* se préoccupe du sort du petit personnel ressortissant à ce département (gardiens des squares, éclusiers, aide-éclusiers, pontiers) dont les appointements sont insuffisants.

*Niezette* plaide la cause des banques populaires agricoles dont le comptoir d'escompte refuse le réescompte des valeurs.

*Bertoz* signale les dégâts que les débordements de l'*Eau Blanche* cause aux riverains.

*Anseele* réclame une enquête sur les causes de l'ophtalmie granuleuse qui sévit dans les Flandres et qui atteint surtout les pauvres gens.

Il signale la situation malheureuse des pêcheurs et réclame une intervention de l'Etat pour les garantir contre l'exploitation dont ils sont l'objet.

*Malempré* demande qu'on organise des battues au sanglier.

*Léonard* réclame le rachat de la route de Fayt à Bascoup.

*Schinler* réclame l'application minimum de salaire pour les ouvriers employés par ce département.

*Defnet, Léonard, Bertrand, Cavrot, Vandervelde* défendent l'amendement des démocrates chrétiens relatif à l'introduction de la clause du minimum de salaire dans les cahiers de charges des travaux publics.

Cet amendement est voté grâce au concours du groupe socialiste, en dépit des conservateurs de la droite et du gouvernement. Malheureusement le *Sénat* rejette cet amendement et la Chambre ayant à le discuter à nouveau *revient sur son vote*, en dépit des efforts des députés socialistes et grâce à de nombreuses défections de membres de la droite.

*Defnet, Vandervelde, Mansart, Bastien*, déposent au nom des groupes un amendement tendant à augmenter de 10.000 francs le poste du budget relatif au traitement des éclusiers, aide-éclusiers, pontiers, sergent d'eau, gardes-convoi, etc.

La droite repousse cette proposition.

*Destrée, Bertrand, Vandervelde, Anseele*, réclame un subside pour les *Maisons du Peuple* et les *Maisons des Ouvriers* qui encourageraient l'exécution d'objets mobiliers offrant un caractère artistique.

La droite repousse cette proposition.

### Budget des finances

---

*Bertrand* expose la situation des petits employés de ce département, il montre que les préposés de douane ne gagnent que 1000 francs et réclame pour eux un traitement minimum de 1200 francs. Il oppose aux gros traitements des conseillers à la cour des comptes, le petit traitement des employés.

*Denis* fait une critique savante et approfondie des impôts existants et préconise l'impôt sur les revenus.

*Maroille* réclame une amélioration du sort des douaniers et demande pour eux une augmentation de traitement.

### Budget de la guerre

---

À l'occasion de l'examen de ce budget la Chambre a discuté le projet du gouvernement relatif à la rémunération des des miliciens. Le groupe socialiste en mettant en garde le pays contre les tendances de cette proposition a voté le projet de rémunérer mieux les miliciens. *Vandervelde* proposa de l'étendre aux miliciens dont les parents paient 50 francs de contribution mais le gouvernement et la Chambre refusèrent.

La Chambre discute en même temps que le budget la proposition *Bertrand* tendant à la suppression du remplacement.

En dépit des efforts des députés socialistes cette proposition ne fut *même pas prise en considération*.

## Budget du travail

---

La discussion de cet important budget se présentait à la fin de la session de 1896. Les socialistes renoncèrent à prendre la parole à condition que la discussion fut remise en raison de son importance, en tête de l'ordre du jour de la session de 1897.

C'est dans ces conditions que *Mansart* et *Cavrot* consentirent à l'ajournement de la discussion de leur amendement relatif à l'augmentation de 100.000 francs du crédit alloué pour subsides aux caisses de prévoyance des ouvriers mineurs.

## Lois spéciales

---

### Projet de loi sur la fabrication des alcools

---

*Berloz*, *Denis*, *Vandervelde* sont intervenus dans la discussion de ce projet déposé par le gouvernement et qui tendait, à établir sur l'alcool un nouveau droit de 20 millions de francs ! Ils ont montré que le projet était impuissant à enrayer l'alcoolisme et établi que le gouvernement voulait payer l'indemnité aux miliciens avec les millions pris dans les poches des ouvriers qui consomment de l'alcool.

Par voie d'amendement ils ont proposé de dégrever le café et la bière, mais le gouvernement et la droite ont repoussé cet amendement.

Dans ces conditions les socialistes ont voté contre les droits sur l'alcool.

## Législation du tabac

---

*Bastien, Berloz, Bertrand, Vandervelde* ont pris part à la discussion de ce second projet du gouvernement.

Les orateurs socialistes ont préconisé le monopole de l'Etat et à défaut de ce système l'abolition de l'accise indigène avec la réduction proportionnelle des droits d'entrée.

Ils ont signalé la situation déplorable des ouvriers de tout le pays employés à la fabrication et se sont prononcés contre le travail dominical qui favorise le *sweating system*.

## Les règlements d'ateliers

---

*Anseele, Bertrand, Demblon, Denis, Gierkens, Lambillotte, Léonard, Maroille, Vandervelde*, ont successivement défendu, avec la plus grande compétence et la plus grande énergie les intérêts des travailleurs dans cette question à laquelle la classe ouvrière attache une si grande importance. Leur effort a surtout porté sur l'article relatif aux amendes. Les socialistes en ont demandé la suppression complète pour cette raison que l'amende appliquée à l'ouvrier atteint aussi la femme et les enfants. En dépit de leurs efforts la droite a maintenu le principe des amendes.

Les socialistes ont demandé que la loi fut aussi appliquée aux services publics organisés par l'Etat, le gouvernement et la droite s'y sont opposés.

## Chemin de fer du Congo

---

Le gouvernement a proposé d'accorder la garantie de l'Etat à la C<sup>e</sup> du chemin de fer du Congo à concurrence d'une nouvelle somme de *dix millions*.

M. Delantsheer, ancien président catholique de la Chambre a qualifié ainsi cette proposition : « C'était, disait-il, accorder à une entreprise particulière une faveur injustifiée outre que cette faveur engageait les finances du pays ».

En vain une fois de plus les députés *L. Defuisseaux, Vandervelde, Defnet*, s'opposèrent-ils au vote de cette proposition. La droite liée à la politique du Congo, assura son succès.

## Conclusion

---

Telle fut l'*action socialiste au Parlement* pendant les deux sessions législatives de 1895 et 1896.

Par l'exposé absolument impartial qui précède il est aisé de voir que les mandataires socialistes n'ont pas négligé un seul instant de faire valoir, au Parlement, les griefs de tous les travailleurs. Chaque fois qu'un abus leur fut signalé, ils ne manquèrent pas d'en poursuivre le redressement avec la plus grande énergie, soit au moyen d'une interpellation au Gouvernement, soit à l'occasion de la discussion des budgets.

La cause de tous ceux qui travaillent a donc été plaidée par les mandataires du Parti ouvrier comme elle ne le fut jamais au Parlement belge.

De plus les députés socialistes ont formulé en projets loi une série de réformes figurant au programme du Parti, et dont la réalisation causerait le plus grand bien à la classe ouvrière et ils ont combattu, avec la plus grande vaillance, les projets de lois que le gouvernement dirigeait à n'en pas douter, contre la classe ouvrière.

Nous n'avons donc pas crainte de l'affirmer le parti socialiste s'est montré dans l'opposition un parti puissant, énergique, discipliné, respectueux de ses principes et de son programme.

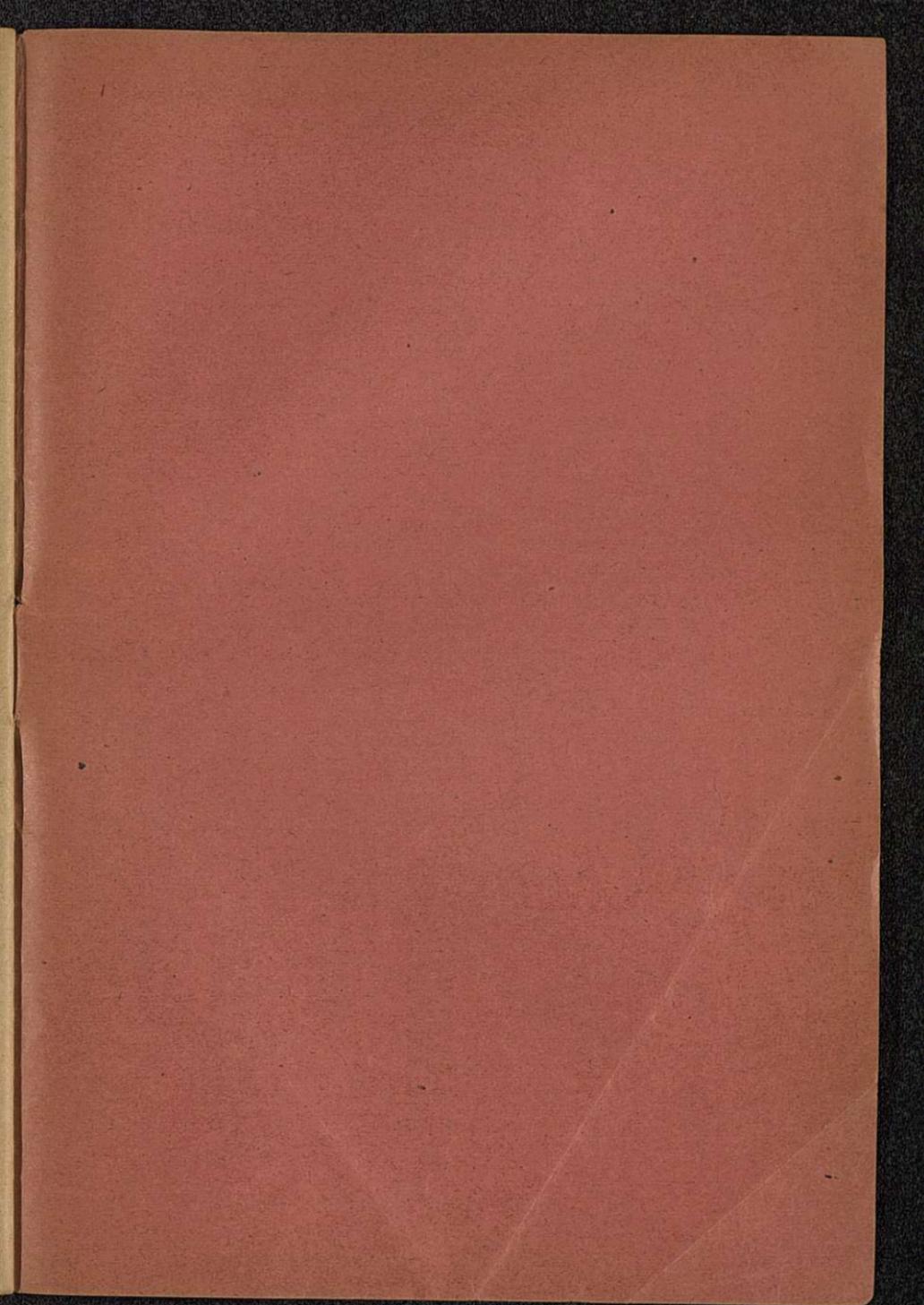
Si l'on songe à présent que le groupe parlementaire socialiste comprend seulement 29 hommes, si l'on songe qu'il est aux prises avec une majorité qui ne comprend pas moins de 111 députés, si l'on songe que cette majorité par ses attaques continuelles et méchantes provoque des débats violents dans lesquelles les mandataires ont à défendre non seulement leurs idées, mais encore leurs amis et leur personne, on se rend compte de la difficulté de la tâche.

Néanmoins cette tâche s'accomplit efficacement tous les jours, car la présence des députés socialistes au Parlement, si elle n'a pu paralyser l'action mauvaise du Parti conservateur, aura eu au moins cette conséquence de montrer aux travailleurs les nombreux et multiples avantages qu'ils pourront recueillir le jour où, grâce à leurs suffrages, les socialistes auront conquis la majorité au parlement et par suite le gouvernement du pays.

Ce jour là la cause des travailleurs ne sera plus seulement plaidée au Parlement, elle sera GAGNÉE puisqu'il s'y trouvera une majorité décidée à faire droit à leurs légitimes revendications.

A constituer cette majorité employons tous nos efforts!!

GEORGES GRIMARD.



VIENT DE PARAÎTRE !  
**Le Manifeste du Parti Communiste**

PAR  
Karl Marx et Frédéric Engels

**APERÇU SUR LE SOCIALISME SCIENTIFIQUE**

GABRIEL DEVILLE

PAR

BEAU VOLUME IN-24 DE 140 PAGES

Prix : 25 Centimes

En vente à la Librairie du Peuple, rue des Sables, 35, Bruxelles

Brux. — Imp. Vve BRASSIER, rue de la Prévôté, 7.